

L'hon. M. Dinsdale: J'ai attribué trop de mérite au secrétaire parlementaire, je crois. Son ministre a dit qu'il était compétent, excellent, même...

M. Honey: L'honorable représentant voudrait peut-être répondre à ma question.

L'hon. M. Dinsdale: Le député me demande si je m'oppose à une évaluation équitable.

M. Honey: Non, à des loyers rentables.

L'hon. M. Dinsdale: Rendons-les équitables aussi.

M. Honey: Le terme était «rentable». J'ai demandé au député s'il voulait des loyers rentables. S'il veut répondre à une autre question, à son aise, mais je lui ai demandé s'il s'oppose ou non à la politique de loyers rentables dans les parcs nationaux et si oui, si son parti est aussi contre.

L'hon. M. Dinsdale: On y a répondu il y a sept ou huit ans lors de consultations poussées avec ceux que les parcs nationaux intéressent le plus directement. Comme l'indique la lettre du président du Banff Advisory Council, que j'ai citée, la formule de loyers rentables de l'ancien gouvernement était fort acceptable. Je cite de nouveau, car il semble bien que le député n'ait pas entendu cette phrase: «Les normes et principes de la province d'Alberta nous paraissent toujours acceptables». J'y vois une allusion à un loyer rentable.

• (9.10 p.m.)

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je serai bref. Nombre de mes électeurs s'inquiètent de la forme que prend actuellement l'aménagement de nos parcs nationaux, particulièrement à Waskesiu, dans le parc national Prince Albert. Ils s'inquiètent, je suppose comme tous les Canadiens, du surpeuplement, de l'invasion des voitures, de l'usage immodéré des installations qui seront le sort de nos parcs nationaux, particulièrement de celui que nous avons dans le Nord de la Saskatchewan.

Les transformations sont déjà en marche. Le parc a été aménagé petit à petit et les gens y vivaient dans des maisons modestes, cabanes, chalets d'été etc. On cherche depuis quel temps à modifier cette situation. Le changement progressif ou brusque n'en sera pas moins un changement. Ce parc, au moins jusqu'à présent, a été ce que je pourrais

[M. Honey.]

appeler un parc communautaire, c'est-à-dire que pour les gens du nord de la Saskatchewan et même pour ceux qui étaient plus au sud, il était une sorte de village. Il n'y a jamais eu affluence de touristes venus d'ailleurs.

Ce qui m'inquiète et ce qui inquiète aussi les gens de la Saskatchewan, j'en suis sûr, c'est qu'on confiera l'exploitation du parc à une régie. Nous aimerions savoir s'il demeurera un parc communautaire. Qu'en coûtera-t-il à ceux qui vivront dans les centres d'hébergement qu'on établira? L'homme moyen de la Saskatchewan pourra-t-il se permettre de continuer à se servir du parc comme il l'a fait jusqu'ici? Est-ce que les visiteurs qui séjournent brièvement dans le parc, avec ou sans équipement de camping, seront capables de se loger convenablement, à des taux raisonnables? En fait, auront-ils même accès au parc? Les facilités offertes par le parc profiteront-elles aux gens de l'endroit ou aux touristes qui viendront, pense-t-on, en grand nombre?

Nous sommes soucieux aussi de conserver notre héritage naturel et la beauté sauvage de ces lieux. Tout récemment encore, quelques jeunes de la Saskatchewan, ayant visité le parc, m'écrivaient pour me demander pourquoi on avait laissé tomber en ruines la hutte du grand naturaliste, Grey Owl, qu'ils avaient cru classée parmi les monuments historiques. J'ai écrit au ministère intéressé pour m'enquérir du sort de ce monument historique d'importance et on m'a répondu que des projets étaient à l'étude pour sa conservation.

C'est là le genre de choses qui inquiètent les gens du Nord de la Saskatchewan. Ils veulent un lieu où règne la beauté, une nature à l'état sauvage où l'on puisse se rendre par des moyens de transport courants, afin que tous puissent en jouir. J'espère que le ministre, avant de clore le débat, saura convaincre la Chambre qu'une régie comme celle qu'on envisage pourra conserver aux habitants de la Saskatchewan une telle atmosphère. J'espère qu'on établira des directives nettes pour assurer qu'on respecte les intérêts et les besoins des gens de cette province. J'espère qu'on donnera à la Chambre l'assurance que ceux qui résident actuellement dans le parc pourront y demeurer.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je vais parler en général de l'importance des parcs dans notre vie nationale. Au début de notre histoire—et les Américains peuvent en dire autant—les défricheurs ont